

2023

1<sup>3</sup>

un cube . programme d'accompagnement

## APPEL À PROJET 2023

### 1<sup>3</sup> . ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

En 2023, nous faisons évoluer notre programme d'incubation.

Proposé en six étapes, il favorise les rencontres avec des professionnels du spectacle vivant, de l'entrepreneuriat culturel, tout spécialistes en leur domaine : juridique, social, administratif, artistique ou encore communication.

Sur appel à projet, nous proposons à cinq de nos adhérents d'accéder à ce programme d'accompagnement collectif proposé au Port Des Créateurs, place des savonnières à Toulon sur six sessions réparties de février à novembre 2023.

Les incubés sélectionnés participeront aux six demi-journées organisées par notre équipe, de février à novembre et verront évoluer leurs projets grâce à l'accompagnement de ses intervenants.

#### Programme

- ↘ Structurer son projet culturel  
3 février . 14h 18h
- ↘ Se structurer administrativement et comptablement  
24 mars . 14h 18h
- ↘ Financer son projet  
26 mai . 14h 18h
- ↘ Recherche de fonds publics  
30 juin . 14h 18h
- ↘ Imaginer son plan de communication  
15 septembre . 14h 18h
- ↘ Gérer ses ressources humaines  
24 novembre . 14h 18h

#### Calendrier

Dépôt de candidature  
Du 1er au 27 janvier 2023

Annnonce des lauréats  
28 janvier 2023

Programme  
Du 3 février au 24 novembre 2023

Contact  
Marion Jeunet Fougerat  
leportdescreateurs@gmail.com

**Modalités** Accessible aux étudiants, artistes et structures adhérentes du Port Des Créateurs, ce programme d'accompagnement répond aux besoins identifiés ces dernières années sous forme de rendez-vous groupés afin de répondre au plus grand nombre.

Pour clore le programme, un dernier rendez-vous personnalisé sera proposé aux participants en guise de restitution.

→ Accompagnement gratuit, sur appel à projet et dans la limite des places disponibles

**Composition de votre candidature** l'est ouvert à tout étudiant, artiste et association culturelle disposant d'un numéro siret adhérent\* du Port Des Créateurs.

Le dossier de candidature se compose obligatoirement des documents suivants au format pdf :

- Une note d'intention sur le projet porté pendant le programme
- Un portfolio comportant des photographies et/ou vidéo des précédentes réalisations (les vidéos peuvent être incluses dans le dossier sous forme de lien internet).
- Une lettre signée précisant la disponibilité du ou de la candidat.e durant les six sessions d'accompagnement

**Envoi de votre candidature** Les documents (au format pdf) doivent être expédiés par e-mail uniquement.

Pour permettre une bonne gestion de votre candidature, vous devez nommer le dossier zip contenant les éléments de la manière suivante : « NOM\_UN\_CUBE\_candidature »

Votre dossier est à envoyer par wetransfer à cette adresse : [leportdescreateurs@gmail.com](mailto:leportdescreateurs@gmail.com)

**Deadline : 28 janvier 2022 - minuit**

Aucun frais n'est demandé pour le dépôt de dossiers de candidature.

\*l'adhésion au Port Des Créateurs est annuelle pour un montant de 60 euros. Elle peut se réaliser une fois le lauréat sélectionné

**Attention : Les dossiers incomplets ne seront pas traités par le comité de sélection.**

## Les partenaires

Le Port Des Créateurs est soutenu par le Ministère de la Culture, France Relance, Ville de Toulon, Métropole TPM, Département du Var, Région PACA et la DRAC PACA. L'association est membre du réseau Rave, Arts en résidence, Réseau Plein sud.



## Les partenaires institutionnels

ESADTPM, Conservatoire TPM, Ecole Camondo, Théâtre Liberté, Jardin de Beaudouvin, etc.

## Données à caractère personnel

Les candidat.e.s comprennent que leur autorisation pour le traitement de leurs données à caractère personnel est nécessaire pour que Le Port Des Créateurs puisse prendre en compte leur candidature. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD) qui a pris effet le 25 mai 2018, les candidat.e.s bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'opposition à celles-ci. Si les candidat.e.s souhaitent exercer ce droit, ils/elles peuvent s'opposer au traitement des données les concernant et ils.elles disposent du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant à [leportdescreateurs@gmail.com](mailto:leportdescreateurs@gmail.com). Les données ne seront en aucun cas cédées, ni vendues.